2026-2027

CHARGÉ D'AFFAIRES EN BÂTIMENT

Licence Professionnelle - Métiers du BTP : Bâtiment et Construction

FORMATION CONTINUE
BAC+3
Niveau 6

Objectifs

Former des cadres intermédiaires qualifiés pour les entreprises du BTP, secteur proposant de belles opportunités de carrière.

Débouchés

- Conducteur de travaux.
- Chargé d'affaires contrôle et audit bâtiment.
- Technicien et chargé d'affaire en bureau d'études.
- Forte promotion interne vers des postes de responsable d'équipe technique ou commerciale et responsable d'agence.

Compétences développées

Devenir un spécialiste capable de :

- Contrôler la solidité des structures en phase conception et exécution des travaux,
- Contrôler certains équipements (incendie, acoustique, thermique),
- Réaliser des diagnostiques d'ouvrages et d'équipements,
- Faire de la veille et de la recherche réglementaires,
- Devenir, à terme, un référent pour les maîtres d'ouvrage publics et privés,
- Mettre en avant son sens du client et développer son relationnel.

Les + de la formation

- Partenariats avec des entreprises reconnues : 50% des cours assurés par des professionnels.
- Des conditions d'embauches intéressantes (1850-2000 € brut sur 13 mois, avec des avantages en nature).
- Fort taux d'embauche et réelles possibilités d'évolution.

Modalités pédagogiques et tarifs

Temps plein :

- 32h/semaine
- du 7 septembre 2026 au 4 juin 2027
- IUT (Lieusaint 77)

Stage pratique en entreprise :

- du 4/01/27 au 26/01/27 et du 5/04/27 au 4/6/27
- 8400 euros
- 178 euros de droits d'inscription



Financement

Quel que soit votre statut (salarié, intérimaire, demandeur d'emploi, indépendant, agent public), vous pouvez mobiliser votre Compte Personnel de Formation (https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/) pour suivre une formation certifiante (BUT, Licence professionnelle). Vous pouvez consulter le montant de vos droits acquis en euros en allant sur votre Compte Personnel de Formation.
Si le montant indiqué sur votre CPF ne couvre pas la totalité du coût de la formation, vous pouvez bénéficier d'abondements de votre employeur.
Pour les salariés et les intérimaires :

- Action de formation à l'initiative de votre employeur : Prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, et éventuellement de votre Compte Personnel de Formation.
- Action de formation certifiante (BUT, Licence professionnelle) à votre initiative : Prise en charge partielle ou totale du coût de la formation et de la rémunération dans le cadre du CPF de transition sous certaines conditions.

Statistiques

2019 2020	100%	1 diplômé
2020 2021	100%	1 diplômé
2021 2022	50%	1 diplômé/2
2022 2023	100%	4 diplômés

L'UPEC évalue chaque année ses dispositifs de formation.
Pour connaître nos taux (satisfaction, insertion...) contactez-nous via l'adresse statistiques@iutsf.org



SÉNART

CONDITIONS D'ADMISSION

Pré-requis

- *Avoir une expérience professionnelle significative.*
- *Avoir un BAC+2 ou un diplôme équivalent ou obtenir le droit d'entrer en formation par le biais de la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)*

Conditions d'admission

Admission en 3 étapes :

- *Examen du dossier de candidature (disponible sur : https://canel.iutsf.org).*
- *Entretien avec le responsable pédagogique de la formation.*
- *Épreuves écrites*

Contrôle des connaissances

La licence professionnelle est délivrée aux stagiaires qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ainsi que minimum 10/20 aux UE stage et projet tuteuré.

Date limite de financement : 7 juin 2026

Contenu pédagogique

Matières

- Anglais technique
- Gestion de chantier
- Management d'équipe
- Droit des contrats, des assurances et de la responsabilité. Rédaction des avis
- Méthodologie de gestion de projet
- Bâtiment : Prévention des risques sur les chantiers
- Contrôle technique construction
- Point solidité
- Outils de calcul informatisés
- Mécanique des structures 1 : bases
- Mécanique des structures 2 : approfondissements
- Calcul structures Métal et bois
- Thermique 1 : bases
- Géotechnique
- Fondations spéciales dont urbaines
- Second œuvre - Enveloppe du bâtiment
- Second œuvre - Revêtements intérieurs, équipements
- Acoustique méthode d'examen simplifiée
- Thermique du bâtiment
- Sécurité incendie
- Normes accessibilité pour Handicapés
- Chargé d'affaires en bâtiment

Projet tutoré	
Stage	**560 h**
Cours	**600 h**

Calendrier pédagogique FC 2026/2027

Rentrée	7/09/2026
Périodes de stage	Stage du 4/01/27 au 26/02/27 et du 5/04/27 au 4/06/27
Périodes de congés	du 21/12/26 au 1/01/27
Jours fériés	01/11/26, 11/11/26, 25/12/26, 01/01/27, 29/03/27, 01/05/27, 06/05/27, 08/05/27, 17/05/27
Fin de formation	4/06/2027

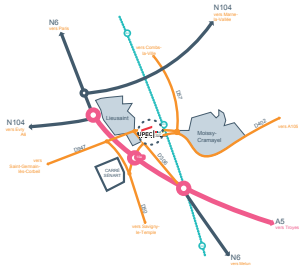






UPEC UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL — IUT SÉNART FONTAINEBLEAU

Retrouvez toutes les informations de la formation sur http://www.iutsf.u-pec.fr



Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONTACTS

Responsable Pédagogique : Ilyes Redjala
ilyes.redjala@u-pec.fr
Service Formation Continue : seve.fc@iutsf.org
Tél : 01 64 13 44 95 / Fax : 01 64 13 45 05
IUT SÉNART-FONTAINEBLEAU / Campus de Sénart
Rue Georges Charpak / 77567 Lieusaint

© IUT Sénart-Fontainebleau Janvier 2026 - Images : Adobe Stock - Création : Graph'LN (01)